

Procédures d'inscription en DU Entrer dans le métier d'enseignant du premier degré

Année universitaire 2021-2022

La campagne de pré candidature précède la campagne d'inscription administrative *

PHASE 1 : E-candidature (obligatoire)

Dates : du 13 novembre 2021 au 26 novembre 2021

1. **Connectez-vous** sur :
<http://www.univ-antilles.fr/candidature>
2. **Pré-candidatez** dans la formation correspondant à votre choix
3. **Déposez** toutes les pièces justificatives demandées au format numérique (pdf, jpeg ou png- 8 mo maximum)
4. **Cliquez** sur l'onglet « transmettre ma candidature »
5. **Consultez régulièrement** votre courrier électronique pour suivre l'état d'avancement de votre pré-candidature.

PHASE 2 : Examen des dossiers par la commission d'admission

- 1- **Transmission de l'avis** de la commission par courrier électronique dans un délai de 2 mois
- 2- **Dès la réception** de la décision **Connectez-vous de nouveau** sur :

<http://www.univ-antilles.fr/candidature>
et indiquez votre réponse en cliquant dans l'onglet « confirmation » ou « désistement »

PHASE 3 : Inscription administrative (obligatoire annuelle et individuelle) elle se réalise uniquement en ligne

ETAPE 1 : Connectez-vous sur le site de l'Université des Antilles dans la rubrique inscription :

- Si vous avez fait des études à l'UA : **choisir 2**
« réinscription » - Saisir obligatoirement votre ancien numéro d'étudiant et votre date de naissance

NB : Tout étudiant ayant suivi une formation à l'UA possède un **numéro d'étudiant sur un relevé de notes** (rapprochez vous de la scolarité si le logiciel vous le réclame pour l'inscription)

- Si vous venez d'une autre université : **choisir 3**
« inscription » - Saisir votre numéro de dossier e-candidat précédé des caractères **EC**.

2. Inscrivez-vous dans La formation que vous avez préalablement confirmée en veillant à choisir le **paramètre FORMATION CONTINUE**

3. Payez vos droits d'inscription en ligne (**tarif correspondant au coût d'une inscription en master MEEF**)

4. Validez votre inscription administrative en allant jusqu'à la page « fin de l'inscription »

5. Numérisez et transmettez les pièces attendues au format numérique à l'adresse suivante :

<http://www.univ-antilles.fr/pjweb>

ETAPE 4 : je fais mon « inscription pédagogique » : les inscriptions pédagogiques sont réalisées par la scolarité

ETAPE 5 : j'active mon compte UA pour l'accès à mon espace numérique de travail (ENT).

Votre inscription sera prise en compte quand le message « **votre demande d'inscription a bien été prise en compte** » sera affiché à l'écran. La durée d'une inscription standard est d'environ 15 minutes.

Avant toute inscription : veuillez vous munir des informations suivantes : INE ou BEA, n° de sécurité sociale et de votre carte de crédit si vous payez en ligne Pour les pré-candidatures « e-candidat », l'identifiant correspond à votre code e-candidat précédé des caractères EC ; soit un code du type ECXXXXXXXX

* En cas de difficulté contactez le service de scolarité scolarité-inspeguadeloupe@univ-antilles.fr